

méthodes bio-informatiques et immunologiques», précise Nathalie Donne, directrice générale de la biotech.

Une mise sur le marché espérée pour 2033

Le nombre de patients cibles de la phase clinique, n'est pas encore communiqué, d'autant que la startup espère ajouter rapidement 3 millions d'euros à son tour de table de 17 millions. « Nous pouvons pour le moment, procéder à une petite première phase 1 de notre étude clinique, mais nous souhaiterions l'élargir significativement », précise Stéphane Depil. Elle sera menée, en France, au sein du réseau des Centres de lutte contre le Cancer.

Une mise sur le marché n'est pas envisagée avant 2033. Elle passera au préalable par un accord avec un industriel pharmaceutique en capacité de financer les très lourds investissements liés à la phase 3.

Pour l'heure, malgré les avancées importantes réalisées en immunothérapie ces dernières années, aucun vaccin thérapeutique n'est encore disponible sur le marché. Les plus avancés sont portés par Moderna notamment, sur le mélanome. Sur les indications spécifiques visées par ErVimmune, celle-ci a peu de concurrents, les principaux étant le danois Hervolution et le britannique Enara Bio.

Depuis sa création, ErVimmune a déjà investi 6,5 millions dans sa R&D.

Une levée de fonds difficile

Le succès de cette levée de fonds marque le terme d'un cycle laborieux de recherche de financements dans lequel s'était engagé ErVimmune (ex ErVaccine) dès 2023.

« Nous avons failli disparaître. Et si nous avons réussi malgré tout à passer le cap, notre développement a pris plus d'un an de retard. Nous avons dû nous tourner vers des investisseurs non européens car il est extrêmement difficile en Europe actuellement de lever des fonds en immuno-oncologie, en innovation cellulaire etc. Encore plus, en phase préclinique. Et pourtant, nous avons décroché un financement de 2,5 millions d'euros d'EIC accélérateur », se désole Stéphane Depil.

En 2025, selon une étude EY, 618 levées de fonds ont été menées par la French Tech française (pour un montant de 7,4 milliards d'euros), soit une baisse de 15 % par rapport à 2024. Selon une enquête publiée par France Biotech, trois quarts des healthtechs françaises ont rencontré des difficultés de trésorerie en 2025 (contre 63 % en 2024). Les biotechs étant particulièrement concernées avec un horizon de trésorerie à moins de trois mois, la quasi-totalité rencontrant des difficultés de financement ou refinancement.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La biotech Orogen Therapeutics veut imposer l'ARN oral face aux grands laboratoires

A Besançon, la biotech Orogen Therapeutics développe une technologie inédite d'ARN thérapeutique administré par voie orale. Un pari scientifique et industriel que la SATT Sayens, la société d'accélération du transfert, a décidé de soutenir en entrant à son capital.

AMANDINE IBLED

La maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique, regroupées sous le terme de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI), constituent l'un des grands défis thérapeutiques non résolus à l'échelle mondiale. Environ 10 millions de patients sont concernés dans le monde, dont plus de 300 000 en France, avec une incidence croissante, selon l'OMS.

Malgré un arsenal thérapeutique déjà fourni - biothérapies, immunosuppresseurs, anticorps monoclonaux - une large majorité de patients ne répond pas durablement aux traitements ou subit des effets indésirables lourds. Résultat : le marché mondial des MICI dépasse désormais 30 milliards de dollars par an, dominé par des acteurs comme AbbVie, Johnson & Johnson, Pfizer, Takeda ou Sanofi.

C'est sur ce terrain très concurrentiel qu'Orogen Therapeutics entend introduire une rupture. Née à Besançon en 2025, la start-up développe une technologie brevetée d'administration orale d'acides nucléiques, issue de plus de cinq années de recherche au sein de l'unité RIGHT, en collaboration avec le CHU de Besançon. « Les ARN thérapeutiques sont aujourd'hui limités par leurs vecteurs, qui les orientent quasi exclusivement vers le foie. Nous avons développé une technologie capable de protéger l'ARN dans le tractus digestif et de le libérer de façon ciblée au niveau des tissus intestinaux inflammés », explique Henri Pierre, PDG et cofondateur d'Orogen Therapeutics. Une approche qui pourrait permettre des traitements plus efficaces, mieux tolérés et plus compatibles avec le quotidien des patients que les injections systémiques actuelles.

Une technologie stratégique

La promesse scientifique a convaincu la SATT Sayens d'aller au-delà d'un schéma classique de transfert de technologie. Après la protection internationale des brevets et

des résultats précliniques jugés très prometteurs, la société d'accélération du transfert a signé un contrat de licence exclusive avec Orogen Therapeutics et décidé d'entrer à son capital.

Le montant de l'opération n'est pas précisé.

« Nous avons identifié un actif stratégique, capable de donner naissance à une entreprise à fort potentiel sur un marché mondial en forte expansion », souligne Romain Liège, président de la SATT Sayens. « Cette technologie répond à un besoin thérapeutique majeur : efficacité accrue, meilleure tolérance et administration orale. En investissant aux côtés des fondateurs, nous faisons le choix d'un projet à fort impact médical et économique. »

Pour Orogen Therapeutics, ce soutien est un levier clé pour accélérer le développement de son premier candidat médicament, ORA-251, un ARN interférent de première classe à action locale, avec un objectif d'entrée en clinique à l'horizon 2028. Au-delà du traitement des MICI, la plateforme pourrait ouvrir la voie à de nouvelles classes thérapeutiques dans les maladies intestinales. « Les technologies de délivrance d'ARN sont aujourd'hui majoritairement contrôlées par des acteurs américains. Avec Orogen, nous contribuons à renforcer la souveraineté technologique française et européenne dans un domaine stratégique », insiste Henri Pierre. Un pari encore préclinique, mais emblématique de l'ambition française en matière de biothérapie de précision.



SATT Sayens, Orogen et partenaires (de gauche à droite) : Romain LIEGE, Président de la SATT Sayens ; Daniel HISSEL, Vice-Président - Partenariat Socio-économique et innovation UMLP ; Arnaud BEDUNEAU, Professeur UMLP, co-fondateur d'Orogen Therapeutics ; Henri PIERRE, CEO et cofondateur d'Orogen Therapeutics ; Thomas STALDER, Pharmacien hospitalier CHU Besançon, co-fondateur d'Orogen Therapeutics ; Pascal VAIRAC, Président de l'incubateur DECA-BFC. SATT SAYENS